

# **Orchestra Kazibao**

Société Anonyme

400, avenue Marcel Dassault

34170 Castelnau Le Lez

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 28 février 2010

Axiome Audit  
215, rue Samuel Morse  
Le Triade 3  
34965 Montpellier cedex 2

Deloitte & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **Orchestra Kazibao**

Société Anonyme

400, avenue Marcel Dassault  
34170 Castelnau Le Lez

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 28 février 2010

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Orchestra Kazibao, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts résultant des normes, amendements et interprétations appliqués par votre Société depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, dont notamment la norme IFRS 8 - Secteurs Opérationnels et la norme IAS 1 révisée - Présentation des Etats financiers ;
- la note 1.17 de l'annexe qui expose un changement de présentation du chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires affiliés.

## **II. Justification des appréciations**

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.4.1 et 1.4.2 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier et Neuilly-sur-Seine, le 16 Août 2010

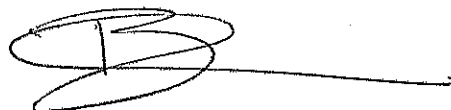
Les Commissaires aux Comptes

Axiome Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line extending to the right.

Steve AMAT

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, circular scribble with a vertical line through the center and a horizontal line extending to the right.

Bénédicte SABADIE-FAURE

**ORCHESTRA KAZIBAO S.A.**

**COMPTES CONSOLIDES AU 28 FEVRIER 2010**

## SOMMAIRE GENERAL

<b>A. COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>4</b>
<b>B. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>8</b>
<b>NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>8</b>
1.1 IFRS .....	8
1.2 Méthodes de consolidation .....	11
1.3 Méthode de conversion des éléments en devises .....	11
1.4 Actifs non courants .....	12
1.4.1 Goodwill.....	12
1.4.2 Immobilisations incorporelles .....	12
1.4.3 Immobilisations corporelles.....	13
1.4.4 Dépréciation d'actifs.....	14
1.4.5 Autres actifs financiers.....	15
1.4.6 Coût des emprunts .....	16
1.5 Provisions et passifs éventuels .....	16
1.6 Dettes financières (courantes et non courantes).....	16
1.7 Instruments financiers dérivés .....	16
1.8 Impôts sur le résultat.....	17
1.9 Stocks.....	17
1.10 Créances clients .....	17
1.11 Titres d'autocontrôle et titres auto détenus .....	17
1.12 Résultat par action.....	17
1.13 Paiements fondés sur des actions .....	18
1.14 Engagements de retraite.....	18
1.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	18
1.16 Information sectorielle.....	18
1.17 Chiffre d'affaires.....	19
1.18 Evénements significatifs de l'exercice .....	19
<b>NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 28 FEVRIER 2010 .....</b>	<b>19</b>
2.1 Sociétés du groupe .....	19
2.2 Variation du périmètre de consolidation .....	20
<b>NOTE 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE .....</b>	<b>21</b>
3.1 Goodwill.....	21
3.2 Immobilisations incorporelles .....	21
3.3 Immobilisations corporelles.....	22
3.4 Immobilisations financières .....	23
<b>NOTE 4 – ETAT DES PROVISIONS.....</b>	<b>23</b>
4.1 Provisions courantes.....	23
4.2 Provisions non courantes.....	24
4.3 Passifs éventuels.....	24
<b>NOTE 5 – STOCKS .....</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES .....</b>	<b>25</b>
6.1 Créances clients et risque de crédit .....	25
6.2 Autres créances.....	26
<b>NOTE 7 – ETAT DES DETTES D'EXPLOITATION AU 28 FEVRIER 2010 .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 8 – ETAT DES DETTES FINANCIERES AU 28 FEVRIER 2010.....</b>	<b>27</b>
8.1 Echéance des dettes financières .....	27

8.2	Evolution par nature des dettes financières .....	28
8.3	Evolution de l'endettement et respect des « covenants » financiers.....	28
<b>NOTE 9 – DERIVES, EXPOSITION AU RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS</b>		
<b>FINANCIERS .....</b>		<b>28</b>
9.1	Risque de change .....	28
9.2	Risque de taux.....	29
9.3	Bon de souscription d'actions .....	29
<b>NOTE 10 – COMPTES DE REGULARISATION .....</b>		<b>29</b>
<b>NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE .....</b>		<b>29</b>
11.1	Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité.....	29
11.2	Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques.....	31
<b>NOTE 12 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....</b>		<b>32</b>
12.1	Coût financier net .....	32
12.2	Autres charges et produits financiers.....	32
<b>NOTE 13 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS ...</b>		<b>32</b>
<b>NOTE 14 – IMPOTS COURANTS ET DIFFERES.....</b>		<b>33</b>
<b>NOTE 15 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....</b>		<b>34</b>
<b>NOTE 16 – RESULTATS PAR ACTION .....</b>		<b>34</b>
<b>NOTE 17 – ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>		<b>35</b>
17.1	Engagements donnés .....	35
17.2	Engagements reçus.....	35
<b>NOTE 18 – TRESORERIE .....</b>		<b>36</b>
<b>NOTE 19 – PAIEMENT EN ACTIONS .....</b>		<b>36</b>
<b>NOTE 20 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>		<b>37</b>
20.1	Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation .....	37
20.2	Participations non consolidées .....	37
20.3	Rémunération des dirigeants.....	37
<b>NOTE 21 – LOCATION-FINANCEMENT .....</b>		<b>38</b>
<b>NOTE 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>		<b>38</b>

**A. COMPTES CONSOLIDES**

## 1. Compte de résultats consolidés

		en milliers d'euros		
	Notes	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2009 retraité
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>170 142</b>	<b>130 541</b>	<b>146 284</b>
Produit des activités ordinaires	11.	165 014	130 516	146 259
Autres produits		5 128	25	25
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>166 593</b>	<b>125 473</b>	<b>141 216</b>
Achats consommés		68 615	64 902	64 902
Charges externes		58 271	29 542	45 285
Impôts et taxes		2 718	2 589	2 589
Charges de personnel		22 959	19 223	19 223
Dotations aux amortissements		12 663	9 517	9 517
Dotations aux provisions		1 192	( 556)	( 556)
Autres charges		175	256	256
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>3 549</b>	<b>5 068</b>	<b>5 068</b>
Autres produits et charges opérationnels	13.	( 1 537)	65	65
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>2 012</b>	<b>5 133</b>	<b>5 133</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		408	591	591
Coût de l'endettement financier brut		( 2 090)	( 3 540)	( 3 540)
<b>Coût financier net</b>	<b>12.1</b>	<b>( 1 682)</b>	<b>( 2 949)</b>	<b>( 2 949)</b>
Autres charges et produits financiers	12.2	1 434	2 208	2 208
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		73	59	59
Charge d'impôt	14.	281	( 1 094)	( 1 094)
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 118</b>	<b>3 357</b>	<b>3 357</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>16.</b>	<b>2 225</b>	<b>3 332</b>	<b>3 332</b>
<b>Part revenant aux intérêts minoritaires</b>		<b>( 107)</b>	<b>25</b>	<b>25</b>



## 2. Etat du résultat global du Groupe

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>2 118</b>	<b>3 357</b>
Impact des variations liées au stock option	77	130
Impact variation des instruments financiers	277	1 782
Variation des impôts différés sur instruments financiers	- 91	- 594
<b>Résultat global Total</b>	<b>2 381</b>	<b>4 675</b>

## 3. Etat de la situation financière du Groupe

ACTIF	Notes	en milliers d'euros			
		28/02/2010		28/02/2009	
		Valeurs brutes	Amortiss. & provis.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>123 932</b>	<b>39 413</b>	<b>84 519</b>	<b>79 346</b>
Goodwill	3.1	5 407	10	5 397	5 236
Immobilisations incorporelles	3.2	56 420	16 756	39 664	38 944
Immobilisations corporelles	3.3	54 901	22 428	32 473	28 455
Actifs financiers	3.4	3 479	219	3 260	3 399
Actifs d'impôts différés	14.	3 725	-	3 725	3 312
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>107 603</b>	<b>3 005</b>	<b>104 598</b>	<b>93 435</b>
Stocks et en-cours	5.	47 961	220	47 741	42 404
Créances clients	6.1	36 695	2 700	33 995	27 567
Autres créances d'exploitation	6.2	15 546	85	15 461	12 740
Instruments dérivés de change		824		824	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.	6 577		6 577	10 724
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>231 535</b>	<b>42 418</b>	<b>189 120</b>	<b>172 781</b>

**PASSIF**

		28/02/2010	28/02/2009
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>53 893</b>	<b>51 659</b>
Capital	15.	23 150	23 150
Réserves consolidées		28 518	25 177
Résultat de l'exercice		2 225	3 332
<i>Réserves minoritaires</i>		(9)	(34)
<i>Résultat minoritaire</i>		(107)	25
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>53 777</b>	<b>51 650</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>65 062</b>	<b>8 609</b>
Provisions non courantes	4.2	76	36
Passifs d'impôts non courant différés	14.	5 458	5 075
Passifs financiers long terme	8.	59 528	3 498
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>70 281</b>	<b>112 522</b>
Passifs financiers court terme	8.	25 646	72 186
Provisions courantes	4.1	94	187
Instruments financiers dérivés de change		-	85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7.	26 595	28 408
Dettes fiscales et sociales	7.	8 855	7 722
Autres créditeurs	7.	9 091	3 934
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>189 120</b>	<b>172 781</b>

## 4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net	2 118	3 357
Amortissements et provisions	13 855	8 961
Elimination des plus ou moins values de cession	83	8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	( 73)	( 59)
Coût de l'endettement financier net	1 682	2 949
Impact des variations de dérivés	146	( 1 451)
Charges d'impôt exigible	( 281)	( 1 318)
Charges d'impôt versés	679	1 800
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt</b>	<b>18 209</b>	<b>14 247</b>
Impôts versés	( 679)	( 1 800)
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>( 11 153)</b>	<b>5 587</b>
Variation de stock	5 158	( 3 165)
Variation des clients	7 666	( 7 198)
Variation des fournisseurs	1 813	( 1 834)
Variations des autres créances et autres dettes	( 3 484)	6 610
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>6 377</b>	<b>18 034</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>		
Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations	( 14 319)	( 21 577)
Encaissement liés aux cessions des immobilisations	1 395	4 323
Incidence des variations de périmètre et taux de change	( 4 311)	5 617
<b>FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>( 17 235)</b>	<b>( 11 637)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation de capital en numéraire		
Variation de l'auto-contrôle	( 20)	( 2 853)
Nouveaux emprunts et concours bancaires		39 231
Depôt et cautionnement reçu	321	472
Credit bail	1 552	( 203)
Autres financement nets	18 182	( 25 085)
Impact variations de dérivés	739	( 2 560)
Remboursement d'emprunts	( 4 000)	( 7 408)
Intérêts financiers nets versés	( 1 682)	( 2 949)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	( 1 140)
Incidence de la variation des taux de change	179	157
<b>FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>15 271</b>	<b>( 2 338)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés à l'activité	6 377	18 034
Flux de trésorerie liés aux investissements	( 17 235)	( 11 637)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	15 271	( 2 338)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>4 413</b>	<b>4 059</b>
Trésorerie à l'ouverture	( 6 864)	( 10 923)
Trésorerie à la clôture	( 2 451)	( 6 864)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>4 413</b>	<b>4 059</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 577	10 724
Découverts bancaires	( 9 028)	( 17 588)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>( 2 451)</b>	<b>( 6 864)</b>

## 5. Etat des variations des capitaux propres du Groupe

<b>Capitaux propres au 28 février 2009</b>	<b>23 150</b>	<b>25 255</b>	<b>( 104)</b>	<b>3 357</b>	<b>( 8)</b>	<b>51 650</b>
Intérêts minoritaires			( 34)	25		( 9)
<b>Capitaux propres Part du Groupe au 28 février 2009</b>	<b>23 150</b>	<b>25 255</b>	<b>( 138)</b>	<b>3 382</b>	<b>( 8)</b>	<b>51 659</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2008			3 357	( 3 357)		-
Distribution de dividende						-
Variation de l'auto-contrôle			( 20)			( 20)
Augmentation de capital						-
Variation sur stock-option			77			77
Variation des instruments financiers			277			277
Variation des impôts différés sur instruments financiers			( 91)			( 91)
Variation de périmètre			( 79)			( 79)
Variation des écarts de conversion					( 155)	( 155)
Résultat au 28 février 2010				2 118		2 118
<b>Capitaux propres au 28 février 2010</b>	<b>23 150</b>	<b>25 255</b>	<b>3 383</b>	<b>2 143</b>	<b>( 163)</b>	<b>53 777</b>
Intérêts minoritaires			( 9)	( 107)		( 116)
<b>Capitaux propres Part du Groupe au 28 février 2010</b>	<b>23 150</b>	<b>25 255</b>	<b>3 374</b>	<b>2 036</b>	<b>( 163)</b>	<b>53 893</b>

La Direction estime que les capitaux propres économiques du Groupe s'élèvent à 53 893 milliers d'euros. Ils sont calculés à partir des capitaux propres consolidés au 28 février 2010 desquels il est retranché l'impact de la variation des instruments financiers net des impôts différés.

C'est sur cette base qu'est calculé le covenant « ratio d'endettement consolidé »

Les principaux impacts en capitaux propres sur la période sont les suivants :

- Augmentation de capital (note 15)
- Retraitement de la juste valeur des instruments de couverture (note 9)
- Retraitement des Stock options (note 19)

## B. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 1.1 IFRS

##### Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, Orchestra Kazibao présente ses états financiers consolidés selon le référentiel comptable international (IFRS) depuis le 1er janvier 2005. Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) ainsi que les interprétations du comité d'interprétation (SIC et IFRIC) applicables de manière obligatoire au 28 février 2010.

Dans ce contexte, les états financiers consolidés du Groupe au 28 février 2010 ont été établis conformément au référentiel publié par l'IASB (« International Accounting Standards Board ») et au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 28 février 2010, les textes publiés par l'IASB et non adoptés au niveau européen au 28 février 2010 n'étant pas applicables au Groupe.

##### Hypothèses clés et appréciations

Les principes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 28 février 2009, à l'exception des nouvelles normes,

amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er mars 2009.

En effet, les textes suivants ont été adoptés par l'Union Européenne et sont d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- la norme IAS 1 version révisée « Présentation des états financiers » : cette norme impose, en complément du compte de résultat, la publication d'un « Etat du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres ». Cet état détaille les résultats latents reconnus en capitaux propres, tels que les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments de couverture et les différences de conversion. Précédemment, cette information figurait dans le tableau de variation des capitaux propres ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : cette norme qui remplace IAS 14 impose de présenter l'information sectorielle selon une ventilation par secteurs opérationnels tels qu'ils sont régulièrement examinés par la Direction. Il n'y a pas d'évolution par rapport à l'information sectorielle antérieurement présentée;
- l'amendement à la norme IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- l'interprétation IFRIC 13 intitulée « Programme de fidélisation de la clientèle » ; le produit des cartes de fidélité est étalé sur la durée du service rendu. L'évaluation du chiffre d'affaires tient également compte des points de fidélité non consommés à la clôture et de la probabilité de leur utilisation.

Les normes et interprétations suivantes également adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont sans impact sur les états financiers du Groupe au 28 février 2010 :

- la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » qui supprime l'option permettant de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié et impose leur capitalisation dans les coûts de l'actif,
- l'amendement IFRS 1 – IAS 27 « Coût d'un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » ;
- Amendement IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers,
- l'interprétation IFRIC 11 intitulée « IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-Groupe » : interprétation relative au traitement à retenir dans les états financiers individuels au titre des options accordées au sein d'un Groupe et aux actions propres acquises en couverture de ces plans d'options (règlement CE n°611/2007 du 1<sup>er</sup> juin 2007) ;
- l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » ;
- les amendements à IAS 32 et IAS 1 intitulés « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- Amélioration des IFRS : amendements apportés aux normes IAS 1, IAS 8, IAS 10, IAS 16, IAS 19, IAS 20, IAS 23, IAS 27, IAS 28, IAS 29, IAS 31, IAS 34, IAS 36, IAS 38, IAS 39, IAS 40, IAS 41, IAS 7, IFRS 7, IAS 32 (règlement CE n°70/2009 du 23 janvier 2009) ;
- les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 sur les dérivés incorporés.

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes adoptées par l'Union européenne sur l'exercice et dont l'application n'est pas obligatoire en 2009.

#### **Nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application optionnelle au 1er janvier 2009 :**

- IAS 27R : Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRS 3R : Regroupements d'entreprises (phase 2) Le groupe n'anticipe pas, à périmètre constant, d'impacts significatifs sur ses comptes consolidés ;
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- Amendements IAS 39 : Instruments financiers : comptabilisation et évaluation des éléments éligibles à la comptabilité de couverture ;
- IFRIC 12 : Accord de concessions de services ;
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ;
- IFRIC 18 : Transfert d'actifs provenant de clients ;
- Amendement d'IAS 32 – Classement des droits de souscription émis ;

- IFRS 1 Révisée – Première adoption des normes internationales d'information financière ;
- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier.

L'impact potentiel de ces textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

#### **Normes et interprétations n'ayant pas été adoptées par l'Union Européenne au 28 février 2010 :**

- IFRIC 19 : Extinction de dettes financières par émission d'instruments de capitaux propres ;
- Amendement d'IFRS 1 – Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants ;
- Amendement d'IFRS 2 – Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- IAS 24 Révisée – Informations sur les parties liées ;
- IFRS 9 – Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers), révision de la norme IAS 39 actuellement applicable ;

Le processus de détermination des impacts sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impacts significatifs sur ses comptes consolidés liés à l'application de ces nouvelles normes ou interprétations.

#### Base de préparation des états financiers consolidés :

La base de préparation des états financiers est celle du coût historique à l'exception :

- des actifs détenus à des fins de transaction comptabilisés pour leur juste valeur,
- des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation.

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de plus ou moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustés en conséquence des événements significatifs intervenus au cours de la période intercalaire ou postérieure à la date de consolidation.

#### Recours à des estimations :

La préparation des états financiers consolidés selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges figurant dans les états financiers consolidés ainsi que sur les informations figurant en notes annexes aux états financiers consolidés.

Ces estimations et hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement, de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles s'inscrivent dans le contexte de crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision.

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché.

Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

Les estimations et hypothèses retenues servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Conformément à la norme IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, l'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement si celui-ci n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes des états financiers consolidés sur lesquels portent ces jugements, estimations et hypothèses sont les suivants :

- le montant des dépréciations des créances clients,
- la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels acquis ainsi que celle de leur durée de vie estimée,
- l'exécution des tests de perte de valeur des goodwill, des autres actifs incorporels, des actifs corporels et des participations dans les sociétés mises en équivalence dans un contexte économique particulièrement difficile et incertain quant à son évolution,
- la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels acquis ainsi que celle de leur durée de vie estimée,
- le montant des engagements de retraite,
- le montant des provisions pour litiges,
- les charges liées aux options d'achat d'actions.

## 1.2 Méthodes de consolidation

### ➤ Filiales

Les sociétés sur lesquelles le groupe ORCHESTRA-KAZIBAO exerce un contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à obtenir des avantages de ses activités. Ainsi, les filiales Vêtements Orchestra Canada Inc., Orchestra Printandes Infantiles, Orchestra Belgium BVBA, Orchestra Switzerland, Orchestra Asia, Dalmiel Inc, SCI JVM, Horizon 21, Horizon21 79, Club@cost, Clubatcost Ltd et Kazibao Ltd sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les résultats des filiales acquises au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé depuis la date d'acquisition.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe. Les soldes, transactions, produits et charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation par intégration globale. La méthode de l'intégration globale appliquée est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés.

La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé (capitaux propres) et au compte de résultat consolidé. Les pertes revenant aux minoritaires, qui excèdent les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

### ➤ Sociétés mises en équivalence

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations des capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres.

Ainsi, la société Shanghai World Fashion (SWF) est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

## 1.3 Méthode de conversion des éléments en devises

### ➤ Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le cours de change couvert à la date de transaction. Ce cours couvert est réactualisé tous les semestres.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au cours historique sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les écarts de change résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou en charges de la période.

#### ➤ Etats financiers des entités étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique «écarts de conversion» («Primes et réserves») des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis aux taux de clôture.

### 1.4 Actifs non courants

#### 1.4.1 Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote part revenant au groupe dans le total des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables valorisés à leur juste valeur est constaté en goodwill à la date du regroupement d'entreprise. Le goodwill résultant de l'acquisition d'une filiale ou d'une co-entreprise est spécifiquement identifié parmi les actifs incorporels sous la rubrique « goodwill ».

Dans les cas où la part d'intérêts du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif) il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que de l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises,
- et à la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification, sans impact d'impôt.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire sont comptabilisés en tant qu'ajustement rétrospectif du goodwill s'ils interviennent dans les douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets des ajustements de valeur sont enregistrés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreur.

Chaque goodwill est alloué, au plus tard dans les douze mois suivant la date de l'acquisition, aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) bénéficiant du regroupement d'entreprises.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur :

- Avant la fin de l'exercice d'acquisition
- Au minimum une fois par an
- Dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Les goodwill sont donc évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, déterminées conformément à la méthode décrite à la note 2.3.4 ci-dessous. En cas de perte de valeur irréversible, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

#### 1.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur déterminées conformément à la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, ou à leur coût de production pour les immobilisations incorporelles générées en interne.

Les immobilisations incorporelles représentent essentiellement les marques, les droits au bail et les frais de développement.

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéterminée.



## Marques Orchestra

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Le groupe a qualifié les marques Orchestra d'immobilisations à durée de vie indéterminée. En conséquence, ces immobilisations incorporelles ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement une fois par an à la date de clôture et lors de la survenance d'indices de pertes de valeur conformément à la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

## Droits au bail

Les droits au bail sont évalués à la date de la clôture de l'arrêté à partir des critères relatifs au chiffre d'affaires, au résultat contributif, à la valeur commerciale estimée de l'emplacement, à la valeur d'acquisition selon des méthodes généralement retenues dans le secteur professionnel ou sur la base de leur valeur estimée par des experts indépendants.

Ces immobilisations incorporelles sont des actifs à durée d'utilité indéterminée. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

## Frais de développement

Les frais de développement du groupe Orchestra Kazibao sont constitués de frais de collection et de développement à l'export ainsi que des frais de développements informatiques.

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en Immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet sont démontrées,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles,
- le groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de collection engagés en N et relatif à la collection N+1 sont amortis sur 1 an.

Les frais de changements de méthode logistique sont amortis sur 5 ans.

### 1.4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût initial d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Lorsque les composants d'une immobilisation corporelle ont un coût significatif par rapport au montant total de cette immobilisation ainsi que des durées d'utilité significativement différentes des autres composants, ils sont comptabilisés distinctement et amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts ultérieurs relatifs à une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif au moment où ils sont encourus s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au groupe et si ces coûts peuvent être évalués de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement comptabilisé en charges, calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'utilité
Installations techniques et outillages	3 à 9 ans
Agencements et aménagements divers	4 à 9 ans
Matériel informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

La date de départ des amortissements est la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

#### Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location financement. Le Groupe n'a pas de contrat de location en tant que bailleur.

Les contrats de location significatifs considérés comme des contrats de location financement au sens de la norme IAS 17 font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés du Groupe.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs similaires détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

#### 1.4.4 Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs* les actifs générant des flux de trésorerie nettement indépendant des autres actifs ainsi que les autres actifs regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que les actifs ou les UGT pourraient avoir subi une perte de valeur.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Parmi les événements ou circonstances indiquant qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue figurent notamment les indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

- évolution du chiffre d'affaires et du résultat contributif
- évolutions réglementaires
- évolution des conditions de marché qui pourraient se traduire par une baisse durable du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel des activités concernées.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéterminée ou qui ne sont pas disponibles à l'usage ainsi que les UGT incluant un goodwill font l'objet, indépendamment de tout indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation annuel et plus fréquemment en cas de survenance d'indice(s) de perte de valeur. Ces immobilisations ne sont pas amorties. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif considéré ou de l'UGT à laquelle l'actif considéré appartient est supérieur à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente,
- sa valeur d'utilité déterminée sur la base d'estimations de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les flux de trésorerie futurs actualisés sont estimés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie après impôt sont issus des prévisions d'exploitation estimées par la direction du groupe pour l'exercice à venir
- le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt
- la valeur terminale est calculée par sommation des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini.

#### - Goodwill

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque UGT ou groupe d'UGT auxquels un goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel ce goodwill est suivi sur le plan de la gestion interne au sein du groupe. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est affectée en priorité à la réduction

de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT ou à ce groupe d'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable de chaque actif.

Par application de cette méthode au 28 février 2010, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

#### **- Immobilisations incorporelles**

A chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe effectue une analyse de la valeur de marché en effectuant des analyses suivant la nature de l'immobilisation incorporelle.

#### **- Droits au bail :**

Les valeurs de clôture des droits au bail sont calculées en fonction du chiffre d'affaires, du résultat contributif, de la valeur de marché et des résultats prévisionnels du magasin concerné.

Au 28 février 2010, les droits au bail et droit d'entrée ont fait l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à leur valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur de marché pour l'entreprise a été appréciée en fonction notamment des critères suivants :

- o pourcentage du chiffre d'affaires TTC annuel (compris entre 40% à 80 % en fonction de l'emplacement du magasin)
- o niveau de résultat contributif
- o évaluation sur la base de rapports d'expert indépendants

Les hypothèses retenues en termes d'évolution de chiffre d'affaires reflètent les prévisions d'activités et de rentabilité données par les managers opérationnels des actifs concernés, en conformité avec l'évolution de leur environnement et les données de marché disponibles.

#### **- Marques :**

La méthode d'appréciation de ces actifs incorporels retenue par le Groupe consiste en l'actualisation des flux de royalties réelles et théoriques perçues, ou que le Groupe aurait pu percevoir si des contrats d'utilisation des marques étaient conclus.

Les royalties réelles correspondent aux montants effectivement facturés par le Groupe à ses franchisés export pour l'année considérée et s'établissent entre 2 et 6 % HT des achats effectués par les franchisés.

Les royalties théoriques sont calculées sur les achats effectués par les magasins détenus en propre et des franchisés qui n'ont pas de royalties en appliquant un taux de 6% HT sur les achats consommés. Un taux de croissance de 5% par an a été appliqué.

Le montant ainsi déterminé est actualisé sur une période de 7 ans à un taux de 8% l'an et comparé à la valeur nette comptable au 28 février de l'année considérée.

Par application de cette méthode au 28 février 2010, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

### **1.4.5 Autres actifs financiers**

La norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* distingue quatre catégories d'actifs financiers

- les actifs financiers disponibles à la vente,
- les prêts et créances,
- les placements détenus jusqu'à l'échéance,
- et les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les autres actifs financiers sont principalement composés de participations dans des sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable.

Les titres de participation qui ne sont pas consolidés sont qualifiés de titres disponibles à la vente. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres sur la ligne éléments constatés directement en capitaux propres.

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Lorsque la perte latente enregistrée en capitaux propres est représentative d'une baisse durable, cette perte est comptabilisée en résultat.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. En conséquence, ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

#### **1.4.6 Coût des emprunts**

Conformément à la méthode préférentielle définie par la norme IAS 23, tous les coûts d'emprunt sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **1.5 Provisions et passifs éventuels**

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision, mais estimés de façon raisonnable.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges. La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

Les passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs, ou pour lesquels la sortie de ressource ne peut être évaluée de manière fiable. Ces passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

#### **1.6 Dettes financières (courantes et non courantes)**

La norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* distingue deux catégories de passifs financiers :

- les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui correspondent aux passifs détenus à des fins de transaction et aux passifs classés explicitement par le groupe dans cette catégorie lors de leur reconnaissance initiale,
- les passifs évalués au coût amorti.

Les dettes financières comprennent principalement les concours bancaires et les emprunts bancaires évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif.

#### **1.7 Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Il s'agit de la valeur de marché pour les dérivés cotés en bourse. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modules d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises.

##### **- Comptabilité de couverture**

La comptabilité de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers mais au moins tous les semestres.

Les couvertures de justes valeurs comprennent des dérivés servant à couvrir le risque de change des positions du bilan. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation sont enregistrés immédiatement dans le compte de résultat. L'évaluation à la juste valeur de l'élément du bilan sous-jacent est effectuée en tenant compte du risque couvert. Les variations de juste valeur de l'élément de bilan sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Dans les couvertures de flux de trésorerie sont répertoriés les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques sur les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les variations de prix ou de taux de change pour les achats de marchandises. Le profit ou la perte dû à l'évaluation des instruments de couverture de flux de trésorerie à leur juste valeur est comptabilisé dans les fonds propres si la couverture de risque est efficace. Dans le cas où celle-ci est reconnue inefficace, la part inefficace de variation de juste valeur est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. Les ajustements de juste valeur inclus précédemment dans les fonds propres sont transférés dans le compte de résultat lors de la comptabilisation du sous-jacent.

#### **- Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture**

Les profits et pertes provenant des variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

### **1.8 Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, et en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que cette même différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

### **1.9 Stocks**

L'ensemble des stocks a fait l'objet d'un inventaire physique permettant une évaluation précise de ces actifs.

Les stocks sont évalués au prix de revient (prix d'achat majoré des frais accessoires) ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks sont dépréciés, par voie de provisions, en fonction de la probabilité de vente à perte à la date de l'arrêté ; estimée à partir d'éléments historiques et statistiques.

### **1.10 Créances clients**

La méthode de dépréciation des créances prévoit que, pour la partie non couverte par l'assurance crédit, les créances clients soient dépréciées selon la règle suivante :

- 25% pour les créances de plus de 6 mois à compter de la mise en contentieux
- 50% pour les créances de 12 mois à 18 mois
- 100% pour les créances supérieures à 18 mois

### **1.11 Titres d'autocontrôle et titres auto détenus**

Les actions d'autocontrôle détenues par le groupe, quelque soit l'objet de leur détention, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres du Groupe jusqu'à la date de leur cession. Tout profit ou perte résultant de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe est comptabilisé directement dans les capitaux propres et ne contribue pas au résultat de l'exercice.

### **1.12 Résultat par action**

Le résultat net de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, retraité au prorata temporis de la date d'acquisition du nombre d'actions auto détenues par le Groupe.

Le résultat net dilué par action est calculé de la même façon en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion des instruments potentiellement dilutifs existants (plans d'option d'achat d'actions). La méthode retenue est celle de la méthode du rachat d'actions selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'achat des actions seront affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché. Seules les

options dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen de l'action Orchestra Kazibao sur la période considérée sont retenues dans le calcul. Le prix d'exercice est déterminé en prenant en compte la juste valeur des services restant à rendre, déterminée selon la norme IFRS 2 *Paiement en actions*.

### 1.13 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a attribué au personnel des options de souscription d'actions qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, qui couvre les paiements fondés sur des actions, une charge de personnel est comptabilisée à hauteur de la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Cette charge, qui est évaluée à la date d'attribution des options sur la base du modèle de Black-Scholes-Merton, est étalée sur la durée d'acquisition des droits. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée sur la base des estimations de la direction, des effets de non transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

### 1.14 Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, le groupe Orchestra kazibao s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires à des organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ et de prestations de retraite sont évalués selon la méthode prospective. Cette méthode, qui repose sur une évaluation actuarielle des droits, prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Le taux d'actualisation retenu est de 3,5 %
- ✓ Départ à l'initiative de l'employeur
- ✓ Catégories d'emplois :
  - Employés : taux rotation 14,4% dégressif, taux progression salaires 1%
  - Agents de maîtrise : taux rotation 5% dégressif, taux progression salaires 1% constant
  - Cadres : taux rotation 5% constant, taux progression salaires 1% constant

Compte tenu de la pyramide des âges de l'effectif du Groupe, de la faible ancienneté et d'un taux de rotation important du personnel, le montant de l'engagement de retraite a été évalué au 28 février 2010 à 131 milliers d'euros.

Un contrat d'assurance a été signé avec la Société Générale au 28 février 2007 pour un montant versé de 55 milliers d'euros. La différence entre l'engagement au 28 février 2010 et cette charge a été provisionnée.

### 1.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements à court terme, liquides, ne présentant pas de risque de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les autres créances courantes.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les emprunts et dettes financières courants.

Les placements à court terme sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente. En conséquence, ils sont valorisés au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains latents ainsi dégagés sont enregistrés directement dans les capitaux propres sur la ligne "éléments constatés directement en capitaux propres".

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

### 1.16 Information sectorielle

L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts, l'un primaire fondé sur la structure de gestion du Groupe et ses secteurs d'activités, l'autre secondaire fondé sur la répartition géographique :

- Un secteur d'activité est un ensemble d'actifs et d'opérations réalisés pour produire des biens ou des services exposés à des risques et à des taux de rentabilité qui sont différents des autres secteurs d'activité.
- Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et à des taux de rentabilité qui sont différents des secteurs opérants dans d'autres environnements économiques.

### 1.17 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de biens et de services à des tiers.

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance des ventes, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en se basant sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

A compter de cet exercice, la société a décidé de modifier la présentation du chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires-affiliés.

Ce changement de présentation; sans impact ni sur le résultat, ni sur les capitaux propres ; consiste désormais à comptabiliser le chiffre d'affaires réalisé par les commissionnaires-affiliés avant déduction de la commission versée à ces derniers. Cette commission est quant à elle comptabilisée comme une charge d'exploitation et n'est plus déduite du chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice 2009/2010, l'impact sur le chiffre d'affaires social d'Orchestra est de +24 397K€ et de +24 944K€ sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Au titre de l'exercice 2008/2009, l'impact est respectivement de 13 075K€ et de 15 743K€. L'impact est de ces mêmes montants respectifs au niveau des charges d'exploitation.

Les comptes du 28 février 2009 ont été retraités en appliquant cette nouvelle présentation afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution de l'activité de la société.

### 1.18 Evénements significatifs de l'exercice

A compter de cet exercice, le chiffre d'affaires des magasins exploités par les commissionnaires-affiliés est pris en compte avant déduction de la commission versée à ces derniers. Cette commission est quant à elle comptabilisée comme une charge d'exploitation et n'est plus déduite du chiffre d'affaires.

La société a constaté un produit de 5,1 millions d'euros correspondant à une commission sur une transaction immobilière réalisée dans le cadre de la réorganisation logistique du groupe. Cette commission est comptabilisée en « Autres produits »

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché.

Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

Par ailleurs, la société a réalisé un gain de change exceptionnel de 1,3 millions d'euros à la suite du dénouement par anticipation d'opérations de change, comptabilisé en résultat financier. Ce gain avait été de 2,3 millions d'euros l'année dernière.

La société est soumise à l'imposition au droit commun et a consommé l'ensemble de ses déficits ordinaires. Elle a par ailleurs constitué le 1er mars 2009 un groupe d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues à plus de 95% (Clubatcost ; Horizon 21 et Horizon 2179)

M. Bernard Joinet ; qui avait rejoint le groupe au mois de juin 2009 en qualité de Directeur Général ; a été révoqué par le conseil d'administration du 30 octobre 2009.

## NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 28 FEVRIER 2010

### 2.1 Sociétés du groupe

Les sociétés suivantes sont incluses dans le périmètre de consolidation :

Nom de la société consolidée	Siège	% de contrôle	Secteur d'activité
Orchestra Kazibao	Montpellier	Société consolidante	Distribution de vêtements pour enfants
398 471 565	France		Animation d'un site Internet pour enfants
Vêtements Orchestra	Montréal	100 %	Conception, animation d'un site Internet dédié aux enfants et aux adolescents
Canada Inc	Canada		
Orchestra Printandes Infantiles	Barcelone	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Espagne		
Orchestra Belgium BVBA	Bruxelles	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Belgique		
Orchestra Switzerland S.A.	Genève	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Suisse		
Orchestra Asia Ltd	Kowloon	99 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Hong Kong		
Dalmiel Inc.	Montréal	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Canada		
SCI JVM	Montpellier	100 %	Société immobilière
	France		
Horizon 21	Montpellier	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	France		
Horizon 21 79	Montpellier	100 %	Distribution de vêtements pour enfants
	France		
Club at Cost	Montpellier	95 %	Distribution de vêtements pour hommes et femmes
	France		
Club at Cost Ltd	Ile Maurice	100%	Société immobilière (bureaux)
Kazibao Ltd	Ile Maurice	79%	Bureau d'achats
Shangai World Fashion	Kwai	49.5 %	Distribution de vêtements pour enfants
	Chung		
	Hong Kong		

La filiale allemande Kazibao GmbH, créée en septembre 2000 et mise en sommeil en décembre 2000, n'a pas été consolidée. Les titres et les comptes courants ont été provisionnés à 100%.

La filiale Orchestra Italia SRL a été créée en avril 2007. Son capital social s'élève à 10 000 €, entièrement souscrit et libéré par la société Orchestra Kazibao, qui en est l'associée unique. Cette société n'étant pas significative, elle n'est pas consolidée au 28 février 2010 comme au 28 février 2009.

En 2005, Orchestra Kazibao a réalisé une prise de participation à hauteur de 50% dans la société POFRA ; cette société n'étant pas significative, elle n'est pas consolidée au 28 février 2010, comme au 28 février 2009.

La filiale Kazibao Ltée, créée en 2009, détenue à 79% par Orchestra, est un bureau d'achats du Groupe pour tout le sourcing réalisé à l'Ile Maurice et à Madagascar. La société est consolidée pour la première fois au 28 février 2010 selon la méthode de l'intégration globale.

La filiale Club@Cost Ltée, créée en 2009, détenue à 100% par Orchestra, est destinée à porter à son actif les bureaux qui hébergent l'activité de bureau d'achats réalisée par Kazibao Ltée. La société est consolidée pour la première fois au 28 février 2010 selon la méthode de l'intégration globale.

## 2.2 Variation du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre intervenues entre le 28 février 2009 et le 28 février 2010 sont les suivantes :

- Réintégration de la SCI JVM, suite à la régularisation de la vente : la filiale est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés au 28 février 2010.
- La société ClubAtCost Ltd, située à l'Ile Maurice, a été intégrée pour la première fois au 28 février 2010 selon la méthode de l'intégration globale,



- Et la société Kazibao Ltd, située à l'île Maurice, a été intégrée pour la première fois au 28 février 2010 selon la méthode de l'intégration globale,

Le groupe ORCHESTRA n'a pas établi de comptes pro forma au 28 février 2010 car l'évolution du périmètre de consolidation n'est pas significative.

### NOTE 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

#### 3.1 Goodwill

Valeurs Nettes	28/02/2009	acquisitions	impact de change	affectation	cession	28/02/2010
Canada	170					170
Suisse	2 919		40			2959
Belgique	695					695
Pollux/ Basse Goulaine	105			105		0
SCI JVM		902				902
ClubAtCost	659					659
Horizon 21	358			358		0
Horizon 21 79	330			318		12
<b>Clôture</b>	<b>5 236</b>	<b>902</b>	<b>40</b>	<b>781</b>	<b>0</b>	<b>5 397</b>

Il n'y a pas d'actifs non courants détenus en vue de la vente ou inclus dans un groupe classé comme détenu en vue de la vente selon les critères d'IFRS 5.

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur l'exercice 2009.

#### 3.2 Immobilisations incorporelles

Valeurs Brutes	28/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres (dont impact change)	28/02/2010
		acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre		
Frais de développement	13 535	4 604		18		1 131	19 252
Concessions, brevets, marques	10 484	916		19		-	11 381
Fonds commercial et droit au bail	23 941	914		166		914	25 603
Autres immobilisations incorporelles	1 479					(1 295)	184
Immob. incorporelles en cours	-						-
<b>TOTAL</b>	<b>49 439</b>	<b>6 434</b>	<b>-</b>	<b>203</b>	<b>-</b>	<b>750</b>	<b>56 420</b>

Amortissement	28/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres	28/02/2010
		acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre		
Frais de développement	9 621	8 083		2 098		318	15 288
Concessions, brevets, marques	812	613		70			1 355
Fonds commercial et droit au bail	62	59				8	113
Autres immobilisations incorporelles	-						-
<b>TOTAL</b>	<b>10 495</b>	<b>8 755</b>	<b>-</b>	<b>2 168</b>	<b>-</b>	<b>326</b>	<b>16 756</b>

en milliers d'euros		
Valeurs Nettes	28/02/2009	28/02/2010
Frais de développement	3 914	3 964
Concessions, brevets, marques	9 672	10 026
Fonds commercial et droit au bail	23 879	25 490
Autres immobilisations incorporelles	1 479	184
<b>TOTAL</b>	<b>38 944</b>	<b>39 664</b>

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement des frais de collection ainsi que les droits au bail des nouveaux magasins espagnols et français.

Il n'y a pas d'actifs non courants détenus en vue de la vente ou inclus dans un groupe classé comme détenu en vue de la vente selon les critères d'IFRS 5.

La valeur recouvrable des goodwill, fonds de commerce et droits au bail est estimée annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que le goodwill, le fonds de commerce ou le droit au bail peut s'être déprécié ou dès qu'il existe un indice que ces actifs ont subi une perte de valeur.

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente, des droits au bail est estimée à partir d'évaluations réalisées par des experts immobiliers indépendants, d'offres d'achat et de vente faites par des tiers ou de transactions similaires, réalisées dans des conditions de concurrence normale.

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée (à un taux d'actualisation après impôt) des flux de trésorerie futurs après impôts estimés.

Aucune perte de valeur ni reprise de perte de valeurs n'a été constatée sur l'exercice 2009.

Conformément aux principes détaillés à la note 1.4.4, les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles ont été réalisés au 28 février 2010. Aucun complément de dépréciation n'a été comptabilisé.

### 3.3 Immobilisations corporelles

en milliers d'euros							
Immobilisations corporelles	28/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres	28/02/2010
		acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre	( dont impact change )	
Valeurs Brutes	46 836	7 436	3 355	2 359		(367)	54 901
Amortissement	18 381	6 436	351	2 791		51	22 428
Valeurs Nettes	28 455	1 000	3 004	(432)	-	(418)	32 473

Les entrées de périmètre concernent les immobilisations des sociétés SCI JVM, ClubAtCost Ltd et Kazibao Ltd.

Les acquisitions concernent principalement les nouveaux magasins français (+ 9), mais également la reprise à des partenaires de 6 magasins en Espagne, ainsi que les rénovations de magasins existants.

Les cessions concernent la fermeture de 2 magasins en Espagne.

## 3.4 Immobilisations financières

en milliers d'euros

Immobilisations financières	Valeurs Brutes	29/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres (dont impact change)	28/02/2010
			acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre		
Participations		130		54	91		(1)	92
Autres titres immobilisés		16						16
Créances rattachées à des participations		359	182		730		326	138
Titres mis en équivalence		171					61	232
Autres immobilisations financières		2 888	267		263		109	3 001
<b>TOTAL</b>		<b>3 564</b>	<b>449</b>	<b>54</b>	<b>1 084</b>	<b>-</b>	<b>495</b>	<b>3 479</b>

en milliers d'euros

Dépréciations	28/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres (dont impact change)	28/02/2010
		acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre		
Participations	29		54				83
Autres titres immobilisés	-						-
Créances rattachées à des participations	136						136
Titres mis en équivalence	-						-
Autres immobilisations financières	-						-
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>219</b>

en milliers d'euros

Valeurs Nettes	28/02/2009	Augmentations		Diminutions		Autres (dont impact change)	28/02/2010
		acquisitions	entrée de périmètre	cession	sortie de périmètre		
Participations	101	-	0	91	-	(1)	9
Autres titres immobilisés	16	-	-	-	-	-	16
Créances rattachées à des participations	223	182	-	730	-	326	2
Titres mis en équivalence	171	-	-	-	-	61	232
Autres immobilisations financières	2 888	267	-	263	-	109	3 001
<b>TOTAL</b>	<b>3 399</b>	<b>449</b>	<b>0</b>	<b>1 084</b>	<b>-</b>	<b>495</b>	<b>3 260</b>

La variation des Autres immobilisations financières correspond à la variation des dépôts et cautionnement versés sur la période.

## NOTE 4 – ETAT DES PROVISIONS

## 4.1 Provisions courantes

en milliers d'euros

Provisions courantes	28/02/2009	Dotation	Reprise		28/02/2010
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour litiges	187	215	161	147	94
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>215</b>	<b>161</b>	<b>147</b>	<b>94</b>

Ces provisions sont notamment constituées des provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux.

**4.2 Provisions non courantes**

Provisions non courantes	28/02/2009	Dotation	Reprise		28/02/2010
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Autres provisions pour risques	-				-
Provisions pour impôt	-				-
Provision pour retraite	36	40			76
Autres provisions pour charges	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>76</b>

Le montant des provisions non courantes est constitué uniquement de la provision pour engagements de retraite à la clôture.

- Détail de la provision retraite

Compte tenu de la pyramide des âges de l'effectif du Groupe, de la faible ancienneté et d'un taux de rotation important de notre personnel, le montant de l'engagement de retraite pour le Groupe a été évalué au 28 février 2010 à 131 milliers d'euros.

<b>Engagements 28/02/2009</b>	<b>91 427</b>
Coût services rendus	1 634
Ecart actuariels	6 263
Coût financier	32 076
<b>Engagements 28/02/2010</b>	<b>131 400</b>

Un contrat d'assurance a été signé sur 2006 couvrant l'indemnité de retraite à hauteur de 55 milliers d'euros. La différence entre l'engagement au 28 février 2010 et cet actif a été provisionnée.

**4.3 Passifs éventuels**

Le contrôle fiscal relatif aux exercices 2001-2002-2003 a fait l'objet d'une proposition de rectification en date du 15 décembre 2004.

L'essentiel des redressements envisagés porte sur les déficits ordinaires et les ARD de 2001 pour les montants respectifs de 3 391 milliers d'euros et 53 milliers d'euros.

Les redressements envisagés sont contestés et pour le Groupe, il apparaît peu probable que ces redressements soient maintenus. En conséquence aucune provision relative à ces redressements n'a été enregistrée dans les comptes au 28 février 2010.

Par ailleurs, le Groupe a trois litiges en cours en droit des marques pour lesquels le montant total maximal demandé s'élève à 1 957 milliers d'euros. Ces litiges ne sont pas provisionnés dans les comptes au 28 février 2010 car il apparaît peu probable que la société soit condamnée dans le cadre de ces litiges.

Enfin, le Groupe est actuellement en procès avec l'un de ses clients export et la banque de ce dernier pour une créance impayée de 0,7 millions d'euros, assortie d'une garantie bancaire. A ce stade de la procédure, il apparaît peu probable que cette créance ne soit pas recouvrée. En conséquence, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes au 28 février 2010.

**NOTE 5 – STOCKS**

Les stocks sont dépréciés, par voie de provisions, en fonction de la probabilité de vente à perte à la date de l'arrêté; estimée à partir d'éléments historiques et statistiques.

Les variations des provisions pour dépréciations des stocks par rapport à l'exercice précédent s'analysent comme suit :

	en milliers d'euros	
Stocks	28/02/2010	28/02/2009
Marchandises	46 934	41 127
Tissus	628	1 170
Echantillons	399	507
<b>Montant brut</b>	<b>47 961</b>	<b>42 803</b>
Provision pour dépréciation	220	399
<b>Montant net</b>	<b>47 741</b>	<b>42 404</b>

Les reprises de provisions traduisent l'amélioration des conditions économiques d'écoulement des anciennes collections.

	en milliers d'euros		
	Augmentations	Diminutions	Variation
<b>Variation des provisions</b>			
Marchandises		180	( 180)
Tissus			
Echantillons			
<b>TOTAL</b>	-	<b>180</b>	<b>( 180)</b>

**NOTE 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES****6.1 Créances clients et risque de crédit**

Le montant des créances clients au bilan consolidé s'élève à 33 995 milliers d'euros et se décompose comme suit :

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Client net	26 581	24 220
Client effets escomptés	7 414	3 347
<b>Total du poste</b>	<b>33 995</b>	<b>27 567</b>

Le délai moyen de règlement a ainsi évolué sur les deux derniers exercices :

	en milliers d'euros		
	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2009 retraité
Encours client au 28 février 2010*	33 995	27 567	27 567
Chiffre d'affaires total	165 014	130 516	146 259
Chiffres d'affaires hors succursales	96 897	70 315	86 058
Délai moyen	114 jours	141 jours	105 jours

(\*) : après retraitement des mobilisations de créances

La répartition des créances du Groupe Orchestra sur les franchises et les clients négoce par échéance au 28 février 2010 est la suivante :

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Non échues	21 558	18 479
Echues depuis 6 mois au plus	5 408	2 887
Echues depuis 6 mois mais moins de 12	1 787	2 221
Echues depuis 12 mois mais moins de 18	1 339	879
au delà	2 647	943
<b>Total</b>	<b>32 739</b>	<b>25 410</b>
Clients Partenaires exclusifs	1 256	2 157
<b>Total Créances Groupe</b>	<b>33 995</b>	<b>27 567</b>

Le poste client est couvert dans sa quasi-totalité par des garanties bancaires, des nantissements et une assurance crédit. De ce fait, les créances échues depuis plus de 6 mois ne présentent pas de risque de non-recouvrement.

Les clients franchisés en France se voient proposer, dans le cadre de la couverture de leur encours, des délais de paiements aménagés en fonction de la saisonnalité de leurs ventes.

Des virements avant expédition sont exigés pour tous les clients dont la couverture est insuffisante.

## 6.2 Autres créances

Les créances sur l'Etat représentent la TVA à régulariser sur les avoirs à établir clients.

AUTRES CREANCES	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Créances sur personnel et	251	189
Créance sur l'état	2 498	3 817
Créances diverses (1)	6 012	4 581
Fournisseurs avoirs a	2 288	409
Comptes courant	1 844	928
Autres créances	114	534
Charges constatées	2 454	2 283
<b>TOTAL</b>	<b>15 461</b>	<b>12 741</b>

(1) dont 5,1 millions d'euros générés par une opération immobilière

**NOTE 7 – ETAT DES DETTES D'EXPLOITATION AU 28 FEVRIER 2010**

Les dettes d'exploitations sont toutes à moins d'un an.

	en milliers d'euros	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>28/02/2010</b>	<b>28/02/2009</b>
Dettes fournisseurs	26 595	28 408
<b>Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>26 595</b>	<b>28 408</b>
Dettes fiscales	4 253	3 234
Dettes sociales	4 602	4 488
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>8 855</b>	<b>7 722</b>
Comptes courants	3	26
Dettes diverses	799	203
Avances et acomptes reçus	7 097	3 679
Produits constatés d'avance	1 192	26
<b>Total Autres créditeurs</b>	<b>9 091</b>	<b>3 934</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 541</b>	<b>40 064</b>

**NOTE 8 – ETAT DES DETTES FINANCIERES AU 28 FEVRIER 2010****8.1 Echéance des dettes financières**

	en milliers d'euros	
	<b>28/02/2010</b>	<b>28/02/2009</b>
échéance à moins d'un an	25 646	72 187
échéance de 2 à 5 ans	59 528	3 498
au delà		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>85 174</b>	<b>75 685</b>

**8.2 Evolution par nature des dettes financières**

	28/02/2010	28/02/2009
<b>Dettes financières long terme terme</b>		
Emprunts bancaires à + 1 an	54 041	0
Crédit bail à + 1an	1 603	374
Dépôts et caution reçus	2 987	2 666
Autre emprunts et dettes	897	459
	<b>59 528</b>	<b>3 499</b>
<b>Dettes financières court terme</b>		
Découvert bancaire	9 028	17 588
Mobilisation de créances	7 414	3 347
Emprunts bancaires à - 1 an	6	51 143
Avance en devises	8 765	0
Autres emprunts et dettes assimilés	110	109
Crédit bail à - 1 an	323	
	<b>25 646</b>	<b>72 187</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>6 577</b>	<b>10 724</b>
<b>Total des dettes financières nettes</b>	<b>78 597</b>	<b>64 962</b>

**8.3 Evolution de l'endettement et respect des « covenants » financiers**

L'endettement à moyen terme du Groupe est à taux variable et est indexé sur l'Euribor de la durée des tirages ou sur l'EONIA.

Le contrat de crédit syndiqué signé le 18 juillet 2008 auprès des 10 banques historiques du groupe (représentant une dette financière de 65,3 M€ au 28 février 2010) a fait l'objet d'un avenant, signé le 23 décembre 2009, qui permet de confirmer le contrat initial et d'en adapter les termes aux nouvelles conditions du marché. Ce contrat et cet avenant prévoient le respect de covenants financiers. Les comptes arrêtés au 28 février 2010 permettent le respect de ces covenants.

**NOTE 9 – DERIVES, EXPOSITION AU RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS****9.1 Risque de change**

Le groupe paie ses achats en dollars et en euros et vend sa production dans une quarantaine de pays. Elle se trouve donc partiellement exposée à un risque de change.

La gestion du risque de change est assurée par le Directeur Financier du groupe, directement rattachés au Président directeur général, qui effectue un reporting quotidien du taux du dollar (USD).

Des couvertures sont pratiquées sur la totalité de l'exposition principalement sous forme de contrats de change à terme classiques, qui prévoient un achat de la devise à un cours convenu pour un montant donné, et une échéance donnée.

Les instruments de couverture sont affectés exclusivement aux dettes et créances comptabilisées et aux opérations prévisionnelles de l'année en cours et de l'année à venir dont la réalisation est jugée hautement probable.

Sur la base des informations fournies par le service des achats, les opérations d'exploitation en dollar font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.



Au 28 février 2010, les contrats suivants étaient souscrits :

contrats à échéance 2009/2010									
CONTRATS	Saison	ECHÉANCE	USD	TAUX	COUT EN EUROS	Cours Juste valeur	Juste valeur 28/02/2009	Couverture de dettes Impact Résultat	Couverture de flux futurs Impact Capitaux propres
Couverture 1	E10	31/03/2010	2 000 000	1,3539	1 477 214	0,99	1 463 366	-13 848	
Couverture 2	H09	31/03/2010	1 000 000	1,3904	719 217	1,02	736 944	17 727	
Couverture 3	H09	31/03/2010	1 500 000	1,3904	1 078 826	1,02	1 105 417	26 590	
Couverture 4	E10	31/03/2010	2 000 000	1,4148	1 413 627	1,04	1 473 885	60 258	
Couverture 5	E10	30/04/2010	2 600 000	1,4203	1 830 599	1,36	1 915 991	85 392	
Couverture 6	E10	30/04/2010	2 600 000	1,3910	1 797 268	1,36	1 843 168	45 920	
Couverture 7	E10	30/04/2010	2 600 000	1,4194	1 831 760	1,05	1 916 094	84 334	
Couverture 8	E10	27/05/2010	3 000 000	1,3892	2 159 594	1,02	2 195 305	35 711	
Couverture 9	E10	27/05/2010	2 000 000	1,3898	1 439 056	1,36	1 473 976	34 920	
Couverture 10	E10	27/05/2010	1 000 000	1,3898	719 528	1,36	736 988	17 460	
Couverture 11	E10	30/06/2010	1 055 515	1,3894	759 891	1,36	777 959	18 268	
Couverture 12	E10	30/06/2010	1 944 485	1,3894	1 399 514	1,36	1 433 168		33 654
Couverture 13	E10	30/07/2010	3 000 000	1,3891	2 159 672	1,36	2 211 340		51 668
Couverture 14	E10	31/08/2010	800 000	1,3886	576 120	1,36	589 766		13 646
Couverture 15	H10	30/09/2010	2 000 000	1,3882	1 440 715	1,02	1 474 702		33 988
Couverture 16	H10	29/10/2010	5 000 000	1,3878	3 602 825	1,36	3 686 758		83 933
Couverture 17	H10	24/11/2010	3 000 000	1,3886	2 160 449	1,36	2 218 298		57 849
Couverture 18	H10	30/11/2010	1 000 000	1,3865	721 241	1,37	732 264		11 023
Couverture 19	H10	30/11/2010	4 000 000	1,3865	2 884 962	1,37	2 929 055		44 092
Couverture 20	E10	31/12/2010	1 000 000	1,3866	721 189	1,02	737 537		16 348
Couverture 21	E10	28/01/2011	2 000 000	1,3861	1 442 897	1,02	1 475 104		32 206
Couverture 22	H10	28/02/2011	2 000 000	1,3863	1 442 689	1,02	1 475 029		32 340
			<b>47 600 000</b>	<b>1,391541</b>	<b>33 778 654</b>	<b>1,358298</b>	<b>34 602 135</b>	<b>412 734</b>	<b>410 747</b>

## 9.2 Risque de taux

Le Groupe ne se couvre pas systématiquement contre le risque de taux. Ces emprunts sont tous souscrits à taux variables.

## 9.3 Bon de souscription d'actions

Au 28 février 2010, il n'y a plus de BSA.

## NOTE 10 – COMPTES DE REGULARISATION

Compte de régularisation	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Loyers	744	640
Autres	1 710	1 643
<b>Charges constatées d'avance d'exploitation</b>	<b>2 454</b>	<b>2 283</b>

## NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE

### 11.1 Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

L'activité du groupe est organisée en trois secteurs d'activité :

- Ventes des succursales (France et filiales)
- Ventes aux franchisés
- Ventes aux multimarques

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clôturant le 28 février 2009 se présentent comme suit :

	Succursales	Franchise	Négoce	Autres	Groupe
Chiffres d'affaires	59 963	52 505	14 305	3 743	130 516
Total des ventes	59 963	52 505	14 305	3 743	130 516
Résultats sectoriels	3 656	17 467	5 487	318	26 928
Charges financières					-741
Frais administratifs et de siège					-21 820
Quote part des sociétés MEE				59	59
Participation					25
Intérêts des minoritaires					
Résultat avant impôt					4 451
Impôts					-1 094
<b>Résultat de l'exercice</b>					<b>3 357</b>

Les résultats retraités des commissions CAF par secteur d'activité pour l'exercice clôturant le 28 février 2009 se présentent comme suit :

	Succursales	Franchise	Négoce	Autres	Groupe
Chiffres d'affaires	59 963	68 248	14 305	3 743	146 259
Total des ventes	59 963	68 248	14 305	3 743	146 259
Résultats sectoriels	3 656	17 467	5 487	318	26 928
Charges financières					-741
Frais administratifs et de siège					-21 820
Quote part des sociétés MEE				59	59
Participation					25
Intérêts des minoritaires					
Résultat avant impôt					4 451
Impôts					-1 094
<b>Résultat de l'exercice</b>					<b>3 357</b>

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clôturant le 28 février 2010 se présentent comme suit :

	Succursales	Franchise	Négoce	Autres	Groupe
Chiffres d'affaires	68 117	74 583	22 076	239	165 014
Total des ventes	68 117	74 583	22 076	239	165 014
Résultats sectoriels	431	16 274	7 738	-917	23 526
Charges financières					-248
Frais administratifs et de siège					-21 407
Quote part des sociétés MEE				73	73
Participation					
Intérêts des minoritaires					-107
Résultat avant impôt					1 837
Impôts					281
<b>Résultat de l'exercice</b>					<b>2 118</b>

Autres éléments concernant les secteurs d'activité :

Pour l'exercice clôturant le 28 février 2009, les informations se présentent comme suit :

	Succursales	Franchise	Négoce	Autres	Groupe
Actifs sectoriels	75 700	20 675	6 892	69 514	172 781
Passifs sectoriels	21 754			151 027	172 781
Investissements	10 895			10 682	21 577
Amortissements	2 406			7 111	9 517

Pour l'exercice clôturant le 28 février 2010, les informations se présentent comme suit :

	Succursales	Franchise	Négoce	Autres	Groupe
Actifs sectoriels	82 470	25 496	8 499	72 655	189 120
Passifs sectoriels	21 200			167 920	189 120
Investissements	11 818			2 501	14 319
Amortissements	3 201			9 462	12 663

## 11.2 Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques

Les secteurs d'activité se réalisent dans des zones géographiques distinctes.

Le pays d'attache du groupe qui est aussi celui où se réalise l'activité principale du Groupe est la France. Ce premier secteur géographique sera donc représenté distinctement.

Un deuxième secteur géographique appelé « Europe de l'Ouest » localisé principalement en Espagne, Belgique et Suisse (filiales d'Orchestra-Kazibao) et représentant plus de 10% de l'activité du Groupe sera présenté distinctement.

Un troisième secteur géographique représenté principalement par l'implantation de master franchises et de partenaires exclusifs situés au Moyen Orient sera présenté distinctement.

Enfin, les autres secteurs géographiques, représentés principalement par l'Asie, l'Europe de l'Est et le Canada, ne représentant pas plus de 10% du chiffre d'affaires, seront présentés globalement.

Localisation de l'origine des ventes :

	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2009 retraité
France	115 751	81 564	94 213
Europe de l'ouest	31 382	28 855	31 949
Europe de l'est	11 077	11 697	11 697
Moyen Orient	4 979	6 243	6 243
Autres	1 825	2 157	2 157
<b>Total</b>	<b>165 014</b>	<b>130 516</b>	<b>146 259</b>

Localisation des actifs non courants :

	28/02/2010	28/02/2009
France	67 542	69 563
Europe de l'ouest	12 988	9 302
Europe de l'est		
Moyen Orient		
Autres	3 989	481
<b>Total</b>	<b>84 519</b>	<b>79 346</b>

Localisation des dépenses d'investissement :

	28/02/2010	28/02/2009
France	13 489	20 989
Europe de l'ouest	830	588
Europe de l'est		
Moyen Orient		
Autres		
<b>Total</b>	<b>14 319</b>	<b>21 577</b>

**NOTE 12 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS****12.1 Coût financier net**

Le coût de l'endettement est essentiellement constitué des intérêts sur emprunt court et moyen terme.

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	408	591
Coût de l'endettement financier brut	( 2 090)	( 3 540)
<b>Coût financier net</b>	<b>( 1 682)</b>	<b>( 2 949)</b>
Autres charges et produits financiers	1 434	2 208

**12.2 Autres charges et produits financiers**

En milliers d'euros	28/02/2010	28/02/2009
<b>Produits financiers</b>	<b>1 681</b>	<b>2 901</b>
Gains de change	1 681	2 901
<b>Charges financières</b>	<b>- 247</b>	<b>- 693</b>
Pertes de change	- 528	- 1 180
Variation de dérivés (1)	632	778
Autres charges financières	- 351	- 291
<b>TOTAL</b>	<b>1 434</b>	<b>2 208</b>

(1) Valorisation à la juste valeur des instruments de couverture de change conformément à la norme IAS 32

**NOTE 13 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Autre charges opérationnelles	( 1 555)	( 266)
Autres produits opérationnels	101	339
Résultat sur cessions d'immobilisations	( 83)	( 8)
<b>TOTAL</b>	<b>( 1 537)</b>	<b>65</b>

Les Autres charges opérationnelles sont composées essentiellement d'indemnités versées dans le cadre de litiges commerciaux et prud'homaux.

**NOTE 14 – IMPOTS COURANTS ET DIFFERES**

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

Composants de la charge d'impôts	28/02/2010	28/02/2009
<b>Impôt exigible</b>	<b>-160</b>	<b>1 117</b>
Dont impôt exigible de l'exercice	-160	1 117
Dont impôt forfaitaire		
<b>Impôts différés</b>	<b>-121</b>	<b>-23</b>
dont immobilisations incorp et corporelles		-33
dont engagement envers le personnel	-13	2
dont stock, créances, fournisseurs autres dettes	290	203
dont différence temporaire	511	-158
dont provisions	-135	54
dont déficits fiscaux	-774	-91
<b>Total d'impôt</b>	<b>-281</b>	<b>1 094</b>

Preuve d'impôt	28/02/2010
Résultat comptable	2118
Impôts courant et différés comptabilisés (produit)	-281
Résultat comptable avant impôt et mise en équivalence	1764
Taux effectif d'impôt	-15,9%
Taux d'impôt applicable en France	33,3%
Impôt théorique (charge)	588
<b>Ecart constaté entre théorique et réel</b>	<b>-869</b>
IDA sur déficits ordinaires non comptabilisés	-292
Différence de taux (Asie)	-81
Impact conversion	53
Crédit impôt recherche	-426
Autres différences permanentes	-123
<b>Ecart expliqué</b>	<b>-869</b>

Les impositions résultant des éléments suivants ont été comptabilisées au 28 février 2010 :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité,
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation,
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur des bénéfices futurs est probable.

Le montant d'impôt différé actif figurant au bilan au 28 février 2010 se détaille comme suit :

	en milliers d'euros			
	28/02/2009	Augmentation	Diminution	28/02/2010
Marge sur stock	397		290	107
IDA sur différence temporaire	125		29	96
IDA sur report déficitaire	2 698	908	134	3 472
IDA sur frais d'établissement	-	-		-
IDA sur couverture change	73		73	-
IDA sur participation	-			-
IDA sur instruments financiers	-			-
IDA sur crédit bail	8	17		25
IDA sur engagement de retraite	12	13		25
<b>TOTAL ACTIF D'IMPÔT DIFFERE</b>	<b>3 313</b>	<b>938</b>	<b>526</b>	<b>3 725</b>
IDP sur provisions internes	300		134	166
IDP sur Plus Value d'actifs incorporels	1 590			1 590
IDP sur différence temporaire	0	245		245
IDP sur crédit bail		45		45
IDP sur couverture change	45	272	45	272
IDP sur marque	3 140			3 140
<b>TOTAL PASSIF D'IMPÔT DIFFERE</b>	<b>5 075</b>	<b>562</b>	<b>179</b>	<b>5 458</b>
<b>POSITION NET D'IMPÔT DIFFERE</b>	<b>( 1 762)</b>	<b>376</b>	<b>347</b>	<b>( 1 733)</b>

Au 28 février 2010, les impôts différés actifs s'élèvent à 3 725 milliers d'euros, dont 3 472 milliers d'euros au titre des déficits reportables. L'évaluation de la capacité du groupe à utiliser les pertes fiscales reportables repose sur des projections de résultats. S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés.

#### NOTE 15 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 28 février 2009, le capital social de la société s'élevait à 23.150.160 euros soit 3.858.360 actions de 6 euros de valeur nominale chacune.

Suite à l'exercice de bons de souscription d'actions au cours du premier semestre 2009, le capital social a été porté à 23 150 214 euros.

Au 28 février 2010, le capital social de la société s'élève donc à 23.150.214 euros divisés en 3.858.369 actions de 6 euros de valeur nominale chacune.

#### NOTE 16 – RESULTATS PAR ACTION

Les résultats nets par action, de base et dilués, ont été déterminés comme suit :

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Résultat net	2 118	3 357
Nombre moyen d'actions en circulation	3 858 369	3 858 360
Effet dilutif des options	0	0
Nombre d'actions dilué en circulation	3 858 369	3 858 360
Résultat net de base par action (en €)	0,55	0,87
Résultat net dilué (en €)	0,55	0,87

L'effet dilutif est calculé selon la « méthode du rachat d'actions », les fonds qui sont recueillis au moment de l'exercice des droits sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total d'actions résultant de l'exercice des droits. Seul le montant net d'actions ainsi créées vient s'ajouter au nombre moyen pondéré d'actions.

Cette méthode n'est appliquée que pour les options d'achat dites « dans la monnaie ».

## NOTE 17 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 17.1 Engagements donnés

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Lettres de crédit	11 446	2 787
Créances cédées non échues		3 100
Nantissements hypothèques et sûretés réelles (1)	110 250	114 250
Avals, cautions et garanties données		
Autres engagement donnés		
Instruments de couverture de change	34 473	48 500
<b>TOTAL</b>	<b>156 169</b>	<b>168 637</b>

(1) Montants des sous jacents garantis

Ces sûretés ont été consenties au profit des banques dans le cadre de la mise en place d'un crédit syndiqué de 110,25 millions d'euros, d'une maturité comprise entre 5 et 7 ans, destiné à restructurer l'endettement du Groupe et à lui donner les moyens financiers nécessaires à la poursuite de son programme de développement. La variation correspond à l'amortissement de 4M€ de la tranche B intervenu le 18 juillet 2009.

Concernant sa filiale ClubAtCost, la société Orchestra Kazibao autorise l'émission de cautions et de garanties et l'ouverture de crédits documentaires d'ordre de la société ORCHESTRA et pour le compte de sa filiale CAC. De plus, la société Orchestra Kazibao se porte garante de la société CAC vis-à-vis des tiers dans le cadre de l'activité opérationnelle de cette dernière à savoir la distribution de vêtements pour homme, femme et enfant.

Concernant les autres filiales du groupe Orchestra, la société Orchestra Kazibao a consenti à des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune. Les abandons de créances sont les suivants :

- CAC : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société CAC, filiale à 95% d'Orchestra, pour un montant de 3 500 K€.
- OPI : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société OPI pour un montant de 876 K€.
- Canada Inc : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société Canada Inc pour un montant de 141 K€.

### 17.2 Engagements reçus

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Cautions	433	210
Garanties Bancaires et Credoc	1 567	1 559
Lettre de crédit Stand By	1 293	1 694
Nantissements	6 036	6 265
Autres engagement reçus		
<b>TOTAL</b>	<b>9 330</b>	<b>9 728</b>

## NOTE 18 – TRESORERIE

La trésorerie est uniquement composée de comptes bancaires en euros et dollars.

## NOTE 19 – PAIEMENT EN ACTIONS

Les plans de stock options attribués les 17 avril 2008, 01 septembre 2008 et 25 novembre 2008 ont été retraités. Le plan du 17 avril 2008 a les caractéristiques suivantes :

- 25 882 options de souscription à 8,93 euros
- Plan sur 10 ans avec options acquises au bout de 4 ans à compter du 17 avril 2008

Dans le cadre du retraitement, il convient de valoriser les options à la date d'attribution et d'en étaler le coût sur les 4 années d'indisponibilité.

Les options ont été valorisées selon le modèle Black&Scholes selon les modalités suivantes :

- Sous-jacent (cours moyen de l'action Orchestra) : 8,93 euros
- Prix d'émission : 8,49 euros
- Volatilité : 46 %
- Taux sans risque : 4,28 %
- Maturité : 6 ans

La valorisation d'une option ressort à 4,63 euros, soit pour 25 882 options un coût global de 120 milliers d'euros à étaler linéairement sur 4 ans, à compter du 17 avril 2008, soit 56 milliers d'euros par an, à enregistrer en charges par la contrepartie des capitaux propres.

Aucune modification et aucune souscription n'ont été enregistrées sur ce contrat au cours de l'exercice 2009.

Le plan du 01 septembre 2008 a les caractéristiques suivantes :

- 10 500 options de souscription à 9,74 euros
- Plan sur 10 ans avec options acquises au bout de 4 ans à compter du 01 septembre 2008

Dans le cadre du retraitement, il convient de valoriser les options à la date d'attribution et d'en étaler le coût sur les 4 années d'indisponibilité.

Les options ont été valorisées selon le modèle Black&Scholes selon les modalités suivantes :

- Sous-jacent (cours moyen de l'action Orchestra) : 9,74 euros
- Prix d'émission : 9,28 euros
- Volatilité : 50,66 %
- Taux sans risque : 4,35 %
- Maturité : 6 ans

La valorisation d'une option ressort à 5,36 euros, soit pour 10 500 options un coût global de 56 milliers d'euros à étaler linéairement sur 4 ans, à compter du 01 septembre 2008, soit 26 milliers d'euros par an, à enregistrer en charges par la contrepartie des capitaux propres.

Aucune modification et aucune souscription n'ont été enregistrées sur ce contrat au cours de l'exercice 2009.

Le plan du 25 novembre 2008 a les caractéristiques suivantes :

- 16 631 options de souscription à 7,92 euros
- Plan sur 10 ans avec options acquises au bout de 4 ans à compter du 25 novembre 2008

Dans le cadre du retraitement, il convient de valoriser les options à la date d'attribution et d'en étaler le coût sur les 4 années d'indisponibilité.

Les options ont été valorisées selon le modèle Black&Scholes selon les modalités suivantes :

- Sous-jacent (cours moyen de l'action Orchestra) : 7,92 euros
- Prix d'émission : 7,54 euros
- Volatilité : 50,66 %
- Taux sans risque : 3,83 %
- Maturité : 6 ans



La valorisation d'une option ressort à 4,29 euros, soit pour 16 631 options un coût global de 71 milliers d'euros à étaler linéairement sur 4 ans, à compter du 25 novembre 2008, soit 33 milliers d'euros par an, à enregistrer en charges par la contrepartie des capitaux propres.

Aucune modification et aucune souscription n'ont été enregistrées sur ce contrat au cours de l'exercice 2009.

## NOTE 20 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 20.1 Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation

Les transactions entre le Groupe et les sociétés consolidées par intégration globale sont principalement :

- achats/ventes de marchandises (faisant l'objet d'une convention de Garanties de Marge),
- prestations de services,
- charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- dividendes.

Ces transactions ont été éliminées en consolidation.

### 20.2 Participations non consolidées

Les ventes de marchandises aux parties liées se sont faites aux prix normaux généralement pratiqués.

Les achats de marchandises ont été réalisés au prix du marché.

Aucune garantie n'a été accordée ou reçue avec les parties liées.

	Créances du Groupe sur les parties liées		Provisions sur Créances du Groupes		Dettes du Groupe sur les parties liées	
	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2010	28/02/2009
Maurice		24				
POFRA		284				
Financière Mestre	7 233	1 367				
<b>Total</b>	<b>7 233</b>	<b>1 675</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Produits		Charges		Garanties	
	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2010	28/02/2009	28/02/2010	28/02/2009
POFRA	-	-	-	-	-	-
Financière Mestre	5 100	-	1 453	1 146	-	-
<b>Total</b>	<b>5 100</b>	<b>0</b>	<b>1 453</b>	<b>1 146</b>		

### 20.3 Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été au cours de l'exercice clos, membres du conseil d'administration du groupe.

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
Rémunération brute totale (1)	1 900	1 740
Avantage postérieurs à l'emploi (2)	-	-
Indemnité de départ ou de fin de contrat (3)	-	-
Autres avantages long terme (4)	-	-
Paiement en actions (5)	77	130
	<b>1 977</b>	<b>1 274</b>

(1) Rémunération, primes, indemnités, jetons de présence et avantages en nature payés au cours de l'exercice.

(2) Variation des provisions pour retraites (impact net sur le compte de résultat)

(3) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour indemnités de départ ou de fin de contrat.

(4) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour rémunérations et bonus conditionnels différés.

(5) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions du Groupe.

**NOTE 21 – LOCATION-FINANCEMENT****21.1 Crédit - bail**

Les paiements minimum restant à verser et leur juste de valeur à la clôture de l'exercice se présentent comme suit :

	en milliers d'euros				
	Exercices antérieurs	Exercice en cours	A moins d'un an	d'un an à 5 ans	A plus de 5 ans
Redevances versées	225	468			
Redevances restant à payer	401	2 191	460	1 731	
Amortissement	261	2 039	405	236	1 399

**21.2 Location simple**

	en milliers d'euros	
	28/02/2010	28/02/2009
A moins d'un an	8 907	7 790
d'un an à 5 ans	87	422
A plus de 5 ans	82	0
<b>Total</b>	<b>9 076</b>	<b>8 211</b>

**NOTE 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

M. Thomas Hamelle a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué lors du conseil d'administration du 18 mars 2010.